

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU TRIVENT

Procès-verbal

DATE : 19 mai 2026, 18h45

LIEU : École du Trivent, salon du personnel TV2

Personnes présentes

ARCAND, Marie-Ève	Représentante des parents
CORRIVEAU, Isabelle	Direction d'école
DAVY, Audrey	Représentante des parents
GINGRAS, Priscilla	Représentante du service de garde
LAROUCHE, Dominique	Représentante du personnel enseignant
MARTIN, Laurence	Représentante des professionnelles
MÉTHOT, Johannie	Représentante des parents (substitut)
OUELLET, Isabelle	Représentante du personnel enseignant
POULIN, Jean-Philippe	Représentant des parents
RICHARD, David	Représentant des parents
THOMASSIN, Mélissa	Représentante du personnel enseignant
VALLÉE, Anne-Marie	Représentante du personnel enseignant
VÉZINA, Diane	Représentante des parents

Personnes absentes

VAILLANCOURT, Cédrick	Représentant des parents
	Représentant de la communauté

Secrétaire de rencontre

FORTIER-CLICHE, Emeline	Direction adjointe d'école
-------------------------	----------------------------

007-CE 2025-2026-24

007-CE 2025-2026-25

	Sujets	Commentaires	Suivis
	1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	M ^{me} Corriveau et M ^{me} Davy souhaitent la bienvenue aux membres et confirment qu'il y a quorum à 18h47.	
007-CE 2025-2026-24	2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 19 mai 2026	Il est proposé par M ^{me} Isabelle Ouellet et appuyé par M ^{me} Anne-Marie Vallée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité	
007-CE 2025-2026-25	3. Adoption et suivis au procès-verbal du 31 mars 2026	Tous les suivis ont été effectués. Il est proposé par M ^{me} Mélissa Thomassin et appuyé par M ^{me} Marie-Ève Arcand d'adopter le procès-verbal de la séance du 31 mars 2026. Adoptée à l'unanimité	
	4. Période de questions du public	Aucun public n'est présent.	
	5. Coups de cœur	M ^{me} Marie-Ève Arcand accorde un coup de cœur à la sortie sur les Plaines d'Abraham réalisée avec les élèves de 4 ^e année. Celle-ci a été un succès pour les enfants. Elle souligne également les nouveautés dans les sorties offertes aux élèves cette année. Bravo à l'équipe! M ^{me} Diane Vézina souligne son appréciation pour l'activité de « dek hockey » ainsi que pour les activités de financement qui ont été très appréciées par les élèves et les parents.	Partager les coups de cœur à l'équipe-école.

007-CE 2025-2026-26

007-CE 2025-2026-27

		M. David Richard donne un coup de cœur à l'équipe d'enseignantes/intervenantes de la classe double de 6^e année suite à l'obtention de leur reconnaissance par le comité EDHAA dans le cadre de la semaine sur la persévérance scolaire. M^{me} Priscilla Gingras donne un coup de cœur à l'événement <i>Exprime ton swing</i> qui a été vécu avec grand bonheur par les élèves et les intervenantes impliquées. C'est une belle expérience à revivre l'an prochain. M^{me} Anne-Marie Vallée remet un coup de cœur à l'équipe qui s'occupe de la boutique en ligne du Trivent. L'ajout de nouveaux articles a relancé l'engouement pour l'achat de vêtements aux couleurs du Trivent.	
6.	Consultation – Politique concernant les contributions financières	M^{me} Corriveau présente la consultation destinée aux CÉ sur la <i>Politique concernant les contributions financières</i>. Les membres du CÉ ne soumettent aucun commentaire dans le cadre de cette consultation. Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Arcand et appuyé par M^{me} Anne-Marie Vallée d'adopter la consultation sur la <i>Politique relative aux services de garde en milieu scolaire</i>. Adoptée à l'unanimité	Transmettre les commentaires soulevés au secrétariat général du CSSPS.
7.	Règles de conduite et modalités de fonctionnement de l'école 26-27	M^{me} Corriveau présente le nouveau document des <i>Règles de conduite et modalités de fonctionnement de l'école 26-27</i>. Elle souligne que ce document a été soumis à un processus de consultation auprès du personnel de l'école et que les ajustements ont été faits en comité de participation des enseignants (CPE). Elle ajoute que ce nouveau format est temporaire puisqu'un canevas uniforme à toutes les écoles sera vraisemblablement proposé prochainement. M^{me} Davy nomme que le document est très clair et complet.	À la section 6 du document, ajouter les adresses courriel des services de garde et des secrétariats. En début d'année, partager la section sur les balises de communication indépendamment du reste du document.

		M. Richard souligne l'importance de l'annexe qui aborde les balises de communication à la page 19 du document. Il mentionne que cette annexe devrait être partagée indépendamment du reste du document. M^{me} Corriveau confirme que ce sera le cas. Cette annexe sera effectivement différenciée du reste du document sur le site de l'école. M^{me} Audrey Davy ajoute que, dans la section 6 (assiduité), il serait important d'ajouter les adresses courriel des services de garde et des secrétariats. Il est proposé par M. David Richard et appuyé par M^{me} Marie-Ève Arcand d'adopter les <i>Règles de conduite et modalités de fonctionnement de l'école 26-27</i>. Adoptée à l'unanimité	
8.	Règlementation du service de garde 26-27	M^{me} Corriveau présente le nouveau document sur la <i>Règlementation du service de garde 26-27</i>. Elle précise que ce document respecte la <i>Politique relative aux services de garde en milieu scolaire</i> du CSS et que seules les informations qui se trouvent en encadrés sont uniques à l'école du Trivent. Ce sont d'ailleurs ces sections que les écoles sont autorisées à ajuster selon leur réalité locale. M. Poulin souligne un irritant à l'effet que les parents doivent motiver l'absence de leur enfant par deux appels : au secrétariat et au service de garde (SDG), si l'élève le fréquente. Il propose qu'un seul appel de motivation d'absence puisse être fait plutôt que deux. M^{me} Arcand précise qu'il faudrait préciser la voie de communication pour les changements/départs hâtifs en cours de journée, car ce n'est pas inscrit dans le document de régie interne. À la suite de la discussion soulevée par ces questionnements, et puisqu'il s'agit d'enjeux de sécurité, il est convenu qu'il est de la responsabilité du parent de transmettre l'information de l'absence totale ou partielle de son enfant au secrétariat ainsi qu'au SDG via les adresses courriel ou par téléphone. M^{me} Davy demande que cette précision soit ajoutée au document. Puisque l'envoi de courriels est encouragé, la mention à l'effet qu'un accusé de réception doit être reçu par le	Ajouter qu'il est de la responsabilité du parent de transmettre l'information de l'absence totale ou partielle de son enfant au secrétariat ainsi qu'au SDG via les adresses courriel ou par téléphone. Retirer la mention qu'un accusé de réception doit être reçu par le parent pour considérer son message lu lors d'une motivation d'absence par courriel. Retirer la possibilité de motiver une

		parent pour considérer son message lu sera retirée. Le parent qui envoie un courriel d'absence doit avoir confiance que son message sera bien pris en compte. M^{me} Corriveau propose de retirer la possibilité de motiver une absence par un avis signé dans la boîte à lunch puisque ce moyen demeure peu sécuritaire et les risques que le message ne se rende pas à la bonne personne sont élevés. M^{me} Arcand propose également que soit ajoutée une information à l'effet que, à défaut d'une communication claire avec le parent concernant la fréquentation de l'enfant au SDG, l'enfant sera gardé au SDG en sécurité dans l'attente qu'un parent vienne le récupérer. Dans ce contexte, un appel téléphonique sera fait au parent. Finalement, M^{me} Larouche identifie quelques coquilles à la page 9. Il est proposé par M^{me} Johannie Méthot et appuyé par M. Jean-Philippe Poulin d'adopter les <i>Règlementation du service de garde 26-27</i>. Adoptée à l'unanimité	absence par un avis signé dans la boîte à lunch. Ajouter qu'à défaut d'une communication claire avec le parent concernant la fréquentation de l'enfant au SDG, l'enfant sera gardé au SDG en sécurité dans l'attente qu'un parent vienne le récupérer. Un appel téléphonique sera fait au parent. Corriger les coquilles identifiées.
9.	Approbation des services complémentaires et particuliers 26-27	M^{me} Corriveau présente l'organisation des services complémentaires prévus pour la prochaine année scolaire. À ce moment-ci, cette organisation permet de déposer un budget équilibré : - orthopédagogie (statu quo) : deux orthopédagogues à 100% chacune ; - service d'aide à la classe (statu quo) : Ce sont 100h par semaine qui sont accordées pour les deux bâtiments. La répartition se fait en respect de la convention collective des enseignants et des besoins spécifiques de soutien. - service d'éducation spécialisée (statu quo avec ce qui était prévu avant la réinjection de sommes à l'été 2025) : 4 postes à 35h et 2 postes à 30h. Les intervenants seront appelés à travailler par degrés/cycles et à intervenir tant sur les besoins généraux qu'individuels. - psychologie (statu quo) : 20% de tâche, ce qui équivaut à 1 journée par semaine.	Assurer le suivi de toutes les démarches organisationnelles relatives à l'abolition de l'intensification de l'anglais. Envoyer une communication écrite aux parents pour les informer de cette décision.

		- psychoéducation (ajout de service en raison des besoins psychosociaux en augmentation) : 40% de tâche, ce qui équivaut à 2 journées par semaine. - orthophonie (diminution de 10% = 0,5 jour) : le service était de 70% cette année et il sera de 60% l'an prochain, ce qui équivaut à 3 journées par semaine. M^{me} Corriveau mentionne que les enjeux psychosociaux chez les élèves sont en augmentation et que les profils sont de plus en plus complexes. Il était donc nécessaire de rétablir un équilibre entre les ressources professionnelles à ce niveau. M^{me} Corriveau attire l'attention des membres du CÉ sur une facture enseignante d'environ 35 000\$ pour permettre une intensification de l'anglais pour les élèves de 6^e année et de la classe de 5^e-6^e lorsque l'organisation scolaire en propose une. Ce montant permet d'ajouter 3 périodes d'anglais par groupe aux 3 périodes déjà prévues à l'horaire régulier. C'est un montant qui n'est donc plus disponible pour ajouter des ressources à l'entièreté des élèves de l'école. En contexte de compressions budgétaires, et après analyse d'autres éléments, M^{me} Corriveau questionne la capacité financière de l'école à maintenir cette formule d'intensification de l'anglais. M^{me} Corriveau présente les données appuyant le questionnement qu'elle soulève : - instabilité dans la rétention du personnel (changement de ressource fréquent); - disponibilité des ressources humaines en contexte de remplacement prolongé; - formation et qualification des ressources disponibles; - enjeux psychosociaux en augmentation chez les élèves (anxiété, attachement ...); - motivation et engagement scolaire difficile; - résultats fragiles des élèves au passage vers le secondaire, et ce, dans les trois matières de base (anglais, français et math); - alors que l'écriture est un enjeu de réussite important au primaire et lors de la diplomation au secondaire, ce sont 60h par année qui sont retirées de l'enseignement du français et des maths pour augmenter le temps en anglais, qui n'entraîne pas non plus une réussite assurée au secondaire; - facture enseignante élevée pour un programme qui profite à près de 80 élèves, mais qui limite l'accès aux services complémentaires pour l'entièreté des élèves de l'école.	
--	--	--	--

		M^{me} Corriveau mentionne que l'objectif pour la rencontre n'est pas de statuer sur une décision concernant l'avenir de l'intensification de l'anglais, mais plutôt d'avoir en tête ces éléments en prévision de l'année scolaire 26-27 puisque les compressions seront encore présentes. À la lumière des discussions et des nombreux points de vue partagés, M^{me} Davy propose de passer au vote. Les membres ont voté pour le retrait de l'intensification de l'anglais afin que le montant de 35 000\$ soit réinjecté dans les services complémentaires aux élèves. Il est d'abord proposé par M^{me} Marie-Ève Arcand et appuyé par M^{me} Mélissa Thomassin d'adopter les services complémentaires et particuliers 26-27. Il est également proposé par M^{me} Marie-Ève Arcand et appuyé par M^{me} Mélissa Thomassin d'abolir l'intensification de l'anglais dès la rentrée scolaire 26-27 afin que les sommes économisées puissent être redistribuées dans les services aux élèves. Adoptée à l'unanimité	
10.	Adoption des sorties éducatives et activités de l'école	M^{me} Corriveau présente les sorties éducatives et les activités à venir. <u>Pour les groupes de 1^{re} et 2^e année :</u> Activité : Randonnée Rallye Triv'Actif Lieu : Canyon Sainte-Anne Date et heures : 27 mai 2026, 9h à 13h Coût : 1224,48\$ pour le transport et 11,50\$ par élève pour l'activité (total de 19\$ par enfant pour la sortie) / montant assumé par le projet de cohésion chargé sur la facture scolaire. Modification à l'horaire : Diner sur place <u>Pour les groupes de 5^e année :</u> Activité : Musée naval de Québec (en remplacement de la sortie au Salon du livre de Québec qui a dû être annulée) Lieu : Musée naval de Québec, édifice Achille Pettigrew – 170, rue Dalhousie Date et heures : 17 juin 2026, 9h à 11h30/11h45	

		Coût : environ 14,50\$ par élève pour le transport, l'entrée au musée est gratuite (prix identique au Salon du livre) / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels Modification à l'horaire : Diner en classe au retour de la sortie Il est proposé par M. David Richard et appuyé par M^{me} Anne-Marie Vallée d'adopter les sorties éducatives et activités de l'école. Adoptée à l'unanimité	
11.	O.P.P.	Aucun représentant de l'OPP n'est présent à la rencontre.	
12.	Communication de la présidence	M ^{me} Audrey Davy n'a pas de communication supplémentaire dans le cadre de cette rencontre.	
13.	Communication du représentant au comité de parents	M. David Richard s'est présenté à la dernière rencontre du comité de parents. Il fournit les informations suivantes aux membres du CÉ : - augmentation de l'enveloppe budgétaire qui assumera une partie de l'indexation des salaires ; - mutualisation des ressources qui est très importante au CSSPS et qui permet un transfert d'argent entre les différents établissements scolaires du CSS. Cela contribue à l'obtention d'un meilleur équilibre budgétaire global. - Au niveau du CSSPS, les écoles secondaires seront désormais obligées d'offrir un service à l'élève en après-midi lors des périodes d'examens afin d'éviter que les élèves quittent immédiatement après les examens et sortent errer hors des terrains de l'école. Cette obligation permettra de rentabiliser le temps scolaire et l'accès aux apprentissages en offrant, notamment, des périodes de récupération. - M. Pierre Paulus, député de Charlesbourg, mentionne aux établissements scolaires que des sommes sont toujours disponibles. Il invite les écoles à déposer des demandes. - Finalement, M. David Richard annonce que les nombreuses mesures budgétaires issues du ministère ont été regroupées en 29 familles, ce qui devrait faciliter leur utilisation.	

14.	Communication du représentant de la communauté	Aucun représentant n'est actuellement nommé. M^{me} Corriveau n'a pas eu de retour quant à la possible présence de M^{me} Sylvie Lajoie, conseillère du district 2, qui devait devenir la représentante de la communauté pour les deux écoles de SBDL. M^{me} Corriveau a écrit un courriel à M. Thomassin, maire de SBDL, et est en attente d'un suivi à ce sujet.	
15.	Communication de la représentante du service de garde	M^{me} Priscilla Gingras, en remplacement de M^{me} Marion Chêne, revient sur la semaine des services de garde. Les activités ont été nombreuses et variées (maquillage, danse, jeux de découverte des éducateurs, reconnaissance du personnel ...). Elle remercie également la crèmerie Coaticook pour la commandite offerte. Cette année, l'accent a été mis sur le bien-être de l'équipe du SDG. Elle souligne également que des restructurations importantes ont eu lieu dans l'organisation du SDG en vue de l'an prochain afin de maximiser les ressources pour assurer le bon fonctionnement. Elle annonce que le poste de la classe principale est maintenu, mais en soutien aux deux bâtiments. L'expertise de la personne en place permettra, entre autres, d'uniformiser certaines pratiques entre les deux SDG. L'offre d'activités pour les journées pédagogiques 26-27 sera présentée lors du prochain CE de juin 2026.	
16.	Communication de la direction	M^{me} Corriveau informe que l'organisation scolaire 26-27 sera disponible le vendredi 22 mai. Le personnel en sera informé la journée même puisque l'affectation des enseignants aura lieu au début du mois de juin. Les parents seront informés de l'organisation scolaire via le <i>Messenger</i> de juin. Elle ajoute que les préparatifs pour la prochaine année vont bon train et que les prochaines semaines permettront de tout mettre en place pour une belle année 26-27.	Informers les parents de l'organisation scolaire via le <i>Messenger</i> de juin.

		Bien que l'année ne soit pas encore terminée, des activités festives de fin d'année commencent à se planifier et le tout débutera avec la course du Trivent qui aura lieu le 28 mai prochain AM, avec un tout nouveau trajet autour du lac.	
17.	Autres sujets	Aucun	
18.	Levée de l'assemblée	Sur proposition de M ^{me} Audrey Davy et appuyé par M ^{me} Priscilla Gingras, il est résolu à l'unanimité de lever la séance ordinaire du 19 mai 2026 à 20h59.	

 Signature de la présidence

 Signature de la secrétaire

 Signature de la direction